

Copyright (c) Elisa DE CASTRO GUERRA

Permission is granted to copy, distribute and/or modify this document under the terms of the GNU Free Documentation License, Version 1.2 or any later version published by the Free Software Foundation; with no Invariant Sections, no Front-Cover Texts, and no Back-Cover Texts. A copy of the license is included in the section entitled "GNU Free Documentation License".

Anthropologie réciproque

mot-clef : Identité

17 février 2004

À bien y réfléchir, l'identité est un concept qui depuis l'âge de raison m'a poussée à étudier la psychologie et maintenant l'anthropologie pour comprendre toute l'étendue que cela recouvre en nous de façon propre et de partagée avec les autres. Finalement dans tous les travaux où je pouvais choisir librement mon thème d'étude, cela a toujours eu un lien avec ce rapport intime à soi-même mais qui n'existe aussi que par rapport à l'altérité. Tout le monde ne se sent pas concerné par les enjeux auxquels ce concept renvoie, par exemple, il est rare qu'une personne française, de famille française, vivant en France, et ne côtoyant uniquement des français se pose des questions sur son identité et celle des autres. Cela ne signifie pas qu'elle est tort de ne pas s'en poser. L'identité fait tellement partie de soi que cela pose question uniquement lorsque nous faisons face à quelqu'un de différent. Tout comme la santé, nous y pensons que lorsque nous sommes malades.

Au début du projet d'anthropologie réciproque j'avais envie d'avoir comme interlocuteur privilégié une personne exilée pour traiter la question de l'exil. Je connaissais depuis peu un chilien parti de son pays depuis la fin de la dictature pour travailler aux États-Unis d'Amérique, puis étudier en Allemagne un Master Européen qui l'a envoyé ensuite en France et en Angleterre. En discutant avec cette personne je me suis rendue compte qu'il a quitté son pays pour des raisons très personnelles et qu'il se retrouvait plutôt dans un moment de confusion concernant son identité. Il se décrivait comme un chilien plus tout à fait chilien, d'ailleurs son accent chilien en espagnol n'était déjà plus reconnaissable. Pour se décrire il s'est défini comme natif de la ville où il est né.

Ne rencontrant que des personnes qui ont exilé pour des raisons diverses et douloureuses, je me suis dit que cela ne pouvait pas être un objet d'étude pour l'anthropologie réciproque car l'exil n'était pas liée spécifiquement à une culture ou une époque mais à l'histoire personnelle de chacun.

Je me suis souvenue qu'en cours d'anthropologie il y avait une personne qui avait également une expérience d'exil, d'expatriation. Je suis donc allée interroger R* afin de savoir s'il acceptait que nous travaillions pour ce projet d'anthropologie

réci-proque autour de la question de l'exil, de l'identité en situation d'exil. Initialement son projet était d'avoir comme interlocuteur un tibétain. Nous avons donc décidé de maintenir cet interlocuteur et rapidement nos réflexions pour préparer l'entretien avec ce tibétain, ont porté autour du mot-clef « Identité ».

1 Présentation des interlocuteurs

1.1 J*

J* est un homme de 26 ans mais qui paraît avoir une réflexion d'un homme plus âgé. En fin d'entretien il nous a appris qu'il est né de parent tibétain dans un camp de réfugié en Inde. Il a le passeport indien mais se sent et dit être considéré par les indiens comme tibétain. Sa langue maternelle est le tibétain. Nous ne savons pas s'il parle une des langues de ce pays. Il parle un très bon français, bien plus correct que la plupart des français, certes avec un accent. Nous l'avons rencontré une fois au Centre K*, centre du bouddhisme tibétain à Paris. Dans ce Centre il est le traducteur du Gueshé T* N* depuis mars 200*.

1.2 R*

R* suit les cours d'anthropologie réci-proque également. Nous avons tous les trois à peu près le même âge. Ses parents sont français mais R* a été amené à vivre dès ses 15 ans jusqu'à il y a deux ans aux États-Unis d'Amérique. Il y a tout d'abord vécu avec sa mère puis a décidé d'y rester autour de sa majorité. Il s'est tellement bien intégré à la population que peu de personnes savaient qu'il était français, cela ne se remarquait pas. Son léger accent pouvait être mis sur le compte d'une origine d'un État lointain du pays. Il n'a jamais oublié la France mais n'a jamais non plus fait de projets pour revenir définitivement en France. Il ne s'est jamais senti complètement américain, ses origines françaises ont toujours été ressenties comme une grande richesse culturelle. Aujourd'hui, il se définit comme français mais possédant une partie de la culture des États-Unis d'Amérique. Actuellement il est en France mais il n'oublie pas non plus les États-Unis d'Amérique et a déjà des projets pour retourner vivre aux États-Unis d'Amérique. C'est comme si sa période de vie en France n'était qu'une parenthèse afin de mieux poursuivre la vie qu'il avait là-bas.

1.3 E*

Je n'ai pas véritablement connu une situation d'exil proprement dite, mais mes parents oui. Je suis née en France de père brésilien et de mère argentine. Mes parents m'ont parlé jusqu'à ma scolarisation française dans leur langue maternelle réci-proque. En effet tous deux connaissaient la langue de l'autre et à l'intérieur de la famille chacun se parlait dans sa langue. À mes 2 ans mon père a quitté le domicile familial, ce qui fait que chacun a continué à me parler exclusivement dans sa langue, cependant, ils sont parfaitement trilingues et peuvent me parler selon les situations soient en portugais, en espagnol ou en français. J'ai eu plusieurs périodes

où je désirais qu'ils me parlent exclusivement en français ou dans leur langue respective. Aujourd'hui je n'impose plus ce genre de précision mais ils savent que je préfère les entendre parler leur langue maternelle. Je ne sais pas comment me définir au niveau identitaire. J'ai toujours penser que si mes parents étaient natif d'un même pays, je pourrais me qualifier de ce pays, mais, A*, une amie d'enfance vivant en France, née en France de parents uruguayens aime à se qualifier de « latino occidentalisée ». Une autre amie d'enfance, Ju*, vivant en France, née en France de parents brésiliens ne reconnaît pas l'importance du brésilien en elle, alors qu'elle n'a obtenue sa nationalité française qu'à l'âge de 19 ans. M*, le grand frère de Ju*, né au Brésil et mon grand frère, Er*, né également en France mais a vécu ses sept premières années en Afrique avec mes parents, eux se qualifient comme des « ET » et certainement pas des « ou » m'ont-ils précisés. Devant mon étonnement, ils m'expliquent avec humour qu'ils sont brésiliens *et* français *et*, rajoute mon frère, argentin.

Nous avons tous en commun connu un décalage. De part nos vies propres comme J* et R* ou nos parents qui ramènent avec eux le pays qu'ils ont vécu, leurs traditions, leurs coutumes. Cela nous a tous mené à nous poser des questions à un moment donné sur nous, nos origines, nos langues, nos identités, ce que nous transmetterions à nos enfants, en quelle langue nous leur parlerions. Même s'il y a dans nos vies des similitudes nous avons tous des réponses personnelles différentes, mais quelle ne fut pas notre surprise entre J*, R* et moi de constater que nous étions d'accord sur les différentes définitions du concept sur l'identité. Voici ce qui résulte de notre entretien.

2 L'identité universelle est que nous sommes tous des êtres humains

Tout naturellement nous avons tous d'abord réfléchi à une définition qui pourrait qualifier nos trois situations respectives, et ce depuis notre naissance jusqu'à notre mort. Nous nous sommes rendues compte que cette recherche nous conduirait à tenter d'englober tous les autres. Nos expériences nous montre justement combien il est difficile de trouver une définition qui nous réunirai tous les trois et atemporellement car l'identité est en perpétuel devenir. R* voit cela comme un noyau dur qui a évolué rapidement lorsqu'il était enfant mais arrivé à l'âge adulte ce noyau dur se stabilise, malgré tous les exils et les rencontres culturelles qu'il a fait et peut encore faire, il pourra toujours se référer à ce noyau dur. Il essaye de trouver une définition de l'identité qui soit fixe et constante à quoi que ce soit.

Finalement tous les trois nous sommes arrivés à la seule chose qui ne change pas de notre naissance à notre mort et qui concerne tous les êtres humains sur cette Terre, notre humanité, le fait d'être un être humain. Pour nous, c'est la seule chose qui nous qualifie tous. Nous avons le sentiment de notre identité envers l'humanité parce qu'il y a bien des êtres vivants qui ne sont pas humains comme, selon la classification traditionnelle occidentale, les animaux et les végétaux. Étant donné que cette classification montre encore le produit de notre époque et qu'elle n'est pas universellement répandue, appartient au genre humain tout être vivant qui peut donner la vie avec un autre être humain. « Les êtres humain constituent une seule espèce,

car l'interfécondité est assurée entre toutes les populations humaines¹. »

2.1 Tout le monde ne considère pas l'autre comme un être humain

Il est vrai que cette définition de l'identité, qui a pour ambition d'être universelle, est le reflet de notre époque. Cette notion de race humaine est un produit idéologique cher à la vision du XIX^{ème} siècle. Le sentiment de l'humanité est un processus qui est née de la rencontre avec les habitants du nouveau monde. Quelle surprise eurent les européens de découvrir que ces autres êtres humains n'étaient pas les monstres auxquels ils s'attendaient ? Car comme l'écrit Umberto Eco « Nous (et par nous, j'entends les êtres humains, qu'ils soient des Européens ou des Chinois ou des Indiens) voyageons et explorons le monde portant avec nous quelques livres de référence². » Cela ne signifie pas pour autant que ces premiers explorateurs ont immédiatement compris la portée de leur découverte et ont considéré ces nouveaux êtres vivants comme des êtres humains. Il a fallu quelques années pour considérer ces autres êtres comme appartenant au genre humain, mais cela n'empêcha pas non plus le commerce des peuples d'Afrique et leur esclavage dans le nouveau monde. L'envers inévitable de cette prise de conscience fut la diversité des origines de chaque individu et les classifications hiérarchiques des différentes races qui peuplent la Terre.

Encore récemment, il n'était pas évident de considérer les amérindiens comme des êtres humains, tout comme les fous ou les handicapés physiques. Il est plus économique psychologiquement de considérer ces autres comme différents en tout de nous, des monstres, et fort dangereux de considérer ces êtres différents comme des possibles nous-mêmes.

Alors que tous ces gens ont des propriétés biologiques et innées fortement similaires. Aujourd'hui encore nous retrouvons ces difficultés d'appréhender tous les êtres humains comme égaux, même en France toutes les personnes sur le territoire français ne sont pas obligatoirement des hommes égaux devant leur droits. De l'Antiquité à nos jours beaucoup encore considéraient certaines personnes comme des sous-hommes, les non romains étaient les esclaves des romains, les non européens étaient considérés par la médecine comme inférieure.

Le fait de désigner tous les hommes comme des êtres humains ne va pas de soi. Nous apprenons dans le texte sur l'Empire de Zhao Tingyang, professeur de philosophie, que la philosophie chinoise ne considère pas tous les hommes comme des êtres humains. Il faut mériter d'appartenir au genre humain. Nous ne naissons pas être humain, nous devenons humain par la culture. La culture s'acquiert, elle peut donc se perdre.

Cette façon de voir résonne de façon particulière pour J*, tibétain. C'est bien le gouvernement chinois qui veut en finir avec le Tibet et les tibétains. Peut-être que le gouvernement ne considère pas les tibétains comme appartenant à l'espèce humaine mais plutôt comme des gens dont il faut leur enseigner une certaine humanité. Si les tibétains, pour les chinois, ne représentent pas des êtres humains, qui sont-ils ? Des animaux ? En tout cas, des animaux

¹Toshiaki Kozakai in *L'étranger, l'identité, Essai sur l'intégration culturelle*, Bibliothèque scientifique Payot, Paris, 2000, p. 19.

²Umberto Eco, in *La licorne et le dragon, les malentendus dans la recherche de l'universel*, sous la direction de Yue Daiyun et Alain Le Pichon, ed. Charles Léopold Mayer, Paris, 2003, p 37.

suffisamment intelligent pour pouvoir devenir des chinois.

3 Proposition de réponse de J* : le point de vue bouddhiste, les cinq agrégats

J*, en fin d'entretien, évoqua la conception bouddhiste qui part du principe qu'il n'y a pas d'identité personnelle, mais un tas d'éléments, un tas de *dharma* (ce qui tient, qui a sa nature propre). En français c'est fréquemment traduit par « Agrégats ». Les éléments sont distribués selon cinq *skandha*, cinq agrégats :

1. Les agrégats de la matière (*rûpa*) : il s'agit des quatre éléments fondamentaux (l'air, la terre, le feu et l'eau), leurs différents états (la fluidité, la solidité, et le mouvement), nos organes sensoriels (la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher), ainsi que leurs objets correspondant dans le monde (les formes visibles, les sons, les odeurs, les goûts, le contact des objets avec le corps) et nos organes ou objets mentaux (les pensées, les idées et les conceptions).
2. Les agrégats de la sensation (*vedanâ*) : c'est ce que nous éprouvons par le biais de nos organes des sens et de l'organe mental en relation avec le monde extérieur.
3. Les agrégats de la perception (*samjna*) : ce sont les identifications et la reconnaissance des six catégories de sensations (les cinq sens et les objets mentaux). L'agrégat des perceptions résulte de la mise en rapport de nos facultés (nos cinq sens et le mental) avec le monde intérieur et extérieur.
4. Les agrégats des formations mentales (*samskâra*) : cela comprend tous les actes déterminés par la volonté en rapport avec nos six facultés avec le monde intérieur et extérieur. Je ne peux tous les citer car il y a cinquante-deux activités mentales qui forment cette famille d'agrégats, parmi les plus fréquemment citées nous retrouvons le désir, la répulsion, l'ignorance, la vanité, l'idée de soi, la confiance, la détermination, la volonté, la sagesse, l'attention, la concentration...
5. Les agrégats de la conscience (*vijnana*) : est la réponse qui a pour base une de nos six facultés et qui a pour objet un des phénomènes extérieurs correspondants (formes visibles, sons, odeurs, saveurs, chose tangibles et objets mentaux comme les idées et les pensées). Il ne s'agit pas d'une reconnaissance ou d'une identification d'une réalité mais du simple fait de prêter attention au fait qu'il y ai telle forme, telle sensation, sans y rajouter de valeur ou de jugement.

Nous avons l'illusion de former un tout, alors que le bouddhisme pense que nous sommes un tas d'agrégats. J* précise que l'esprit est différent du corps, l'esprit est composé de ces cinq agrégats mais ce n'est pas non plus ce qui équivaldrait à l'identité. Pour les bouddhistes, la notion des cinq agrégats rend compte de la constitution du sujet en tant que « être ». Nous ne pouvons ignorer que ces cinq agrégats sont en lien avec un autre concept du bouddhisme tibétain « dukkha » soit la souffrance, considéré comme la première noble vérité. Les cinq agrégats sont les instruments de l'attachement et donc de dukkha. Dans le bouddhisme tibétain

ne se retrouve pas un autre « être » ou un autre « moi » qui éprouverait la souffrance ou le plaisir.

4 Mon point de vue sur les cinq agrégats

Nous avons vu combien il est particulièrement complexe de définir l'identité. Quelle surprise de prendre connaissance de la tentative de réponse par la philosophie bouddhiste. La notion des cinq agrégats répondrait d'un point de vue occidentale à l'identité mais les bouddhistes précisent que l'identité telle que la vision occidentale la conçoit ne se retrouve pas dans leur manière d'appréhender le monde mais tente de définir le sujet en tant que « être ». Sachant cela il est d'autant plus surprenant de constater la présence des agrégats de la matière, cependant, pour moi c'est une façon de prendre en compte le milieu dans lequel tout sujet vit. Tout comme les agrégats de la conscience qui considéreraient que ce que nous percevons à travers nos sens et notre psyché, est la réalité externe partageable par tous, représente pour moi la subjectivité qui est importante à ne pas nier dans la recherche d'une définition sur l'identité. Je trouve également que cette définition prend en compte l'évolution du sujet et de son environnement de sa naissance jusqu'à sa mort. La relation avec le monde extérieur ainsi qu'avec d'autres personnes sont également prise en compte dans la famille des agrégats de la perception et des formations mentales. C'est surprenant de retrouver cette classification, mais tout ce qui pourrait définir le sujet, la société dans laquelle il vit ainsi que les relations avec les autres sont présents.

5 L'identité selon la philosophie occidentale

Les philosophes distinguent l'identité qualitative de l'identité numérique. La première concerne l'extrême ressemblance de deux choses. Il est particulièrement difficile de distinguer deux objets semblables à l'oeil nu alors qu'il y a réellement deux objets uniques. La seconde signifie qu'une chose est et demeure identique à elle-même. Durant toute une vie un sujet évolue et se transforme. Cette vision de l'identité ne peut être satisfaisante.

5.1 Identité collective : un point de vue holiste

Que signifie être français, être brésilien, être tibétain ? Dans l'acceptation pleine de l'identité numérique, la communauté ethnique ou nationale est perçue aussi bien par les membres que par les non-membres avec une impression de pérennité.

J.-J. Rousseau défend la conception d'une identité collective qui maintiendrait son identité grâce à une essence qui transcenderait les individus qui la composent. E. Durkheim insiste sur la nécessité de traiter les entités collectives de manière différente des individus qui la composent. S. Freud a d'ailleurs dans « Psychologie des masses et analyse du moi » identifié les pulsions grégaires des pulsions individuelles. Il n'existe pas un être qui représenterait tous les êtres qui compose cette identité collective. Il faut comprendre cette notion comme des phénomènes ou

comme le démontre S. Freud, en tant que processus psychiques groupales s'identifiant à (une idéologie, un meneur...).

Il existe un autre point de vue concernant la tentative de définition de l'identité collective. La continuité ethnique ou nationale s'appuie sur le lien de parenté entre les membres de la communauté concernée. Telle population partage les mêmes ancêtres se distinguant de telle autre population qui n'a pas les mêmes ancêtres, la même religion, la même langue, etc. Les réels faits historiques démontrent qu'aucune nation n'est constituée de population homogène. Le Brésil et l'Argentine par exemple sont deux états multiethniques mais ne s'en cache pas. Concernant le Tibet, j'avoue mon ignorance. L'exemple le plus pertinent à développer plus longuement est la France, qui se considère constituée de population homogène (certes, avant les vagues successives d'immigration du XX^{ème} siècle). Alors que du IV^{ème} au VI^{ème} siècle d'important mouvements de migration ont modifié la carte ethnique de l'Europe notamment de la France. En France ne se parlait pas uniformément le français avant la Révolution de 1789 mais l'allemand, l'alsacien, le breton, le basque, l'occitan, le catalan et le corse. C'est peut-être parce qu'il y a un projet commun que la diversité culturelle est susceptible d'être transcendée. Ensuite se sont des raisons politiques et historiques qui feraient que certaines nations se développent sous un modèle de nation homogène ou multiethnique.

Un troisième argument pour défendre le concept d'une identité collective repose sur l'idée que quelques éléments culturels essentiels persistent au fil du temps. Nous ne pouvons ignorer que la culture évolue de générations en générations, les conflits inter-générationnels sont là pour prouver que le renouvellement permanent de la population entraîne des bouleversements sur cette identité collective. Quels seraient les éléments culturels essentiels de l'identité collective des français ? La langue ? Il a fallu attendre la première guerre mondiale pour que le français se généralise. La religion ? Le christianisme est née au Proche-Orient, ses racines ne sont donc pas spécifiquement française. Quelles seraient les traditions ancestrales propres aux français ? Toshiaki Kozakai pense que « l'identité culturelle n'est pas une affaire d'essence, mais relève de la dynamique de la construction sociale »³.

5.2 Identité individuelle

Dés l'Antiquité grecque des penseurs ont tenté de définir le concept d'identité. Aristote démontre avec l'énigme du bateau de Thésée qu'il faut distinguer la forme de la matière et considérer qu'il s'agit du même bateau, même si les anciennes planches ont été progressivement remplacées par des nouvelles, étant donné que la forme demeure identique. Nous avons la sensation qu'il s'agit malgré tout du même bateau, mais c'est peut-être une illusion psychologique. Imaginons que le premier bateau serait détruit puis un autre identique dans sa forme serait reconstruit au lieu de remplacer successivement les pièces usées du premier bateau. Il est difficile d'admettre qu'il s'agisse alors du même premier bateau. L'illusion psychologique de la permanence de l'identité proviendrait de la modification progressive qui nous est imperceptible.

Thomas Hobbes envisage autrement l'énigme du bateau de Thésée. Il suppose que les premières planches usées sont conservées et réutilisées plus tard pour refaire entièrement le bateau

³*L'étranger, l'identité, Essai sur l'intégration culturelle*, Bibliothèque scientifique Payot, Paris, 2000, p. 81.

à l'identique. Au final nous avons eu alors trois bateaux distincts, puisqu'il y a eu le premier bateau original, puis petit à petit sa complète réparation avec de nouvelles planches et le bateau reconstruit mais avec ses anciennes planches. Il faut alors quelque chose de plus pour s'assurer du sentiment de l'identité. Cet élément essentiel finalement ne se retrouve peut-être pas dans le bateau, sa forme ou sa matière mais à l'extérieur.

C'est ce que nous démontre David Hume qui pose comme point de départ de toute connaissance la perception sensible. En voyant une masse composée d'agglutinement d'éléments divers, nous concevons facilement cette masse comme uniforme. Si cette masse se détériore lentement ou si d'autres petits éléments ont été rajoutés, nous persistons à croire qu'il s'agisse de la même masse, son identité est maintenue. L'identité temporelle n'émane pas de l'objet mais est bien le résultat d'un regard extérieur à cet objet. Tout comme le renouvellement progressif du bateau de Thésée, les générations de la communauté nationale sont remplacées suffisamment lentement pour que la communauté assure à nos yeux son identité.

Que l'identité soit renfermée dans un seul terme, émanant de l'objet qui aurait une essence constante à travers le temps ou alors que l'identité soit considérée comme un phénomène qui se produit dans la relation entre un objet et un sujet, est encore mis de côté un pan de la scène où l'être humain vit, la société. L'identité devrait être appréhendée dans une relation entre trois termes, le sujet, l'objet et l'autre.

6 Souffrance de l'identité

En psychologie il est courant d'admettre que les populations de migrants seraient plus sensible à des souffrances au niveau identitaire. Cela n'a pas toujours touché cette population ainsi que leurs enfants, à une époque l'homosexualité était compris comme un déséquilibre identitaire, aujourd'hui cette façon de voir c'est plutôt déplacé sur la population transgenre. Les psychologues en France terre d'accueil pour de nombreux peuples, a développé plusieurs théories en vue de comprendre les enjeux psychiques des migrants et de leurs enfants. « La haine de soi » initialement révélés par les personnes de confessions juives en exil, c'est peu à peu étendue potentiellement à toute personne migrante. Ce n'est pas le fait de migrer qui pose un risque identitaire mais les conditions d'exils qui peuvent être problématiques. Lorsqu'une personne issue d'un peuple colonisé arrive dans le pays des colonisateurs, la personne intériorise plus facilement la situation oppressionnelle des colonisateurs sur elle. Cette souffrance identitaire proviendrait ici plus d'un rapport de force provenant des dominants surtout si la personne migrante s'identifie à l'image positive véhiculée par l'état dominant. Alors la personne issue du peuple dominé tentera de devenir un membre du groupe valorisé en intégrant toute la culture de celle-ci, jusqu'à se nier ses propres origines. Le conflit psychologique potentiel issue de ce paradoxe portera le nom de haine de soi.

Je fais ici mention de cette notion parce qu'elle a été tellement développée par la psychologie sociale que beaucoup de gens en ont entendu parler. Il ne faut surtout pas réduire tout problème psychologique des migrants et de leurs enfant à cette notion développée pour une situation précise dans un contexte donné. Par ailleurs, de mon point de vue, la métapsychologie freudienne oublie de considérer les éventuels facteurs culturels et sociaux dans lequel baigne

tout sujet.

7 Conclusion

La constitution de ce dossier, ainsi que les questions posées par les rencontres imposées m'ont menée vers un chemin inattendu. Je pensais qu'il était plus aisé de trouver une définition stable et immanente de l'identité. Au contraire, j'estime à présent que tenter de définir l'identité est, en fait, une façon de légitimer sa vue, issue du milieu d'où l'on vient, sur les Autres. Ils seraient plus efficaces de se demander quelle place laissons nous à un autre. Pourquoi la société occidentale a ressentie le besoin de créer des appartenances identitaires ? L'identité culturelle n'est pas une affaire d'essence mais relève d'une dynamique de la construction sociale. En soi il n'y a pas de niveau d'appartenance identique, identitaire. Cela serait sinon nier les différences, présentes dans tous groupes. A chaque rencontre nous devrions plutôt se repérer par rapport à l'autre auquel nous nous référons. S. Freud dans le chapitre VII de *Psychologie des foules et analyse du moi* écrit que ce qui est premier est la dynamique d'identification, et non l'identité propre. Nous sommes tout ce à quoi (et à qui) nous nous identifions et identifions pas également. Ce processus psychique est actif toute la vie. Cela pourrait d'ailleurs définir la vie.

Raisonnement à travers la comparaison avec les autres est source de grand problème, psychologique notamment, mais c'est actuellement le fondement de l'identité en occident. L'identité se fabrique grâce à des mouvements de différenciations, des frontières se créent entre l'intérieur et l'extérieur. Pour Toshiaki Kozakaï cette façon de se conduire expliquerait la peur de l'étranger, car l'étranger qui nous ressemble peu à peu est un danger grandissant, il doit rester étranger. Pour ce psychosociologue, c'est la similitude qui effraie et non la différence.

Références

- [1] Toshiaki KOZAKAÏ *L'étranger, l'identité, Essai sur l'intégration culturelle*, Bibliothèque scientifique Payot, Paris, 2000, pp. 227.
- [2] YUE DAIYUN ET ALAIN LE PICHON (sous la direction) *La licorne et le dragon, les malentendus dans la recherche de l'universel*, Charles Léopold Mayer, Paris, 2003, pp. 311.
- [3] Sigmund FREUD *Psychologie des foules et analyse du moi* (1921), in *Essais de psychanalyse*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, nouvelle traduction, 1981.
- [4] Cours d'ethnologie sur les Huni Kuin de Patrick DESHAYES, 1^{er} semestre 2003-2004.
- [5] Conférence de Pierre GUITTENY, *L'identité sourde, Réflexions philosophiques et politiques*, invité par l'association G.E.S.T.E.S. (Groupe d'Etude Spécialisé « Thérapies et Surdités »), 2001.

GNU Free Documentation License

Version 1.2, November 2002

Copyright (C) 2000,2001,2002 Free Software Foundation, Inc.

59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307 USA

Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.

0. PREAMBLE

The purpose of this License is to make a manual, textbook, or other functional and useful document "free" in the sense of freedom: to assure everyone the effective freedom to copy and redistribute it, with or without modifying it, either commercially or noncommercially. Secondly, this License preserves for the author and publisher a way to get credit for their work, while not being considered responsible for modifications made by others.

This License is a kind of "copyleft", which means that derivative works of the document must themselves be free in the same sense. It complements the GNU General Public License, which is a copyleft license designed for free software.

We have designed this License in order to use it for manuals for free software, because free software needs free documentation: a free program should come with manuals providing the same freedoms that the software does. But this License is not limited to software manuals; it can be used for any textual work, regardless of subject matter or whether it is published as a printed book. We recommend this License principally for works whose purpose is instruction or reference.

1. APPLICABILITY AND DEFINITIONS

This License applies to any manual or other work, in any medium, that contains a notice placed by the copyright holder saying it can be distributed under the terms of this License. Such a notice grants a world-wide, royalty-free license, unlimited in duration, to use that work under the conditions stated herein. The "Document", below, refers to any such manual or work. Any member of the public is a licensee, and is addressed as "you". You accept the license if you copy, modify or distribute the work in a way requiring permission under copyright law.

A "Modified Version" of the Document means any work containing the Document or a portion of it, either copied verbatim, or with modifications and/or translated into another language.

A "Secondary Section" is a named appendix or a front-matter section of the Document that deals exclusively with the relationship of the publishers or authors of the Document to the Document's overall subject (or to related matters) and contains nothing that could fall directly within that overall subject. (Thus, if the Document is in part a textbook of mathematics, a Secondary Section may not explain any mathematics.) The relationship could be a matter of historical connection with the subject or with related matters, or of legal, commercial, philosophical, ethical or political position regarding them.

The "Invariant Sections" are certain Secondary Sections whose titles are designated, as being those of Invariant Sections, in the notice that says that the Document is released under this License. If a section does not fit the above definition of Secondary then it is not allowed to be designated as Invariant. The Document may contain zero Invariant Sections. If the Document does not identify any Invariant Sections then there are none.

The "Cover Texts" are certain short passages of text that are listed, as Front-Cover Texts or Back-Cover Texts, in the notice that says that the Document is released under this License. A Front-Cover Text may be at most 5 words, and a Back-Cover Text may be at most 25 words.

A "Transparent" copy of the Document means a machine-readable copy, represented in a format whose specification is available to the general public, that is suitable for revising the document straightforwardly with generic text editors or (for images composed of pixels) generic paint programs or (for drawings) some widely available drawing editor, and that is suitable for input to text formatters or for automatic translation to a variety of formats suitable for input to text formatters. A copy made in an otherwise Transparent file format whose markup, or absence of markup, has been arranged to thwart or discourage subsequent modification by readers is not Transparent. An image format is not Transparent if used for any substantial amount of text. A copy that is not "Transparent" is called "Opaque".

Examples of suitable formats for Transparent copies include plain ASCII without markup, Texinfo input format, LaTeX input format, SGML or XML using a publicly available DTD, and standard-conforming simple HTML, PostScript or PDF designed for human modification. Examples of transparent image formats include PNG, XCF and JPG. Opaque formats

include proprietary formats that can be read and edited only by proprietary word processors, SGML or XML for which the DTD and/or processing tools are not generally available, and the machine-generated HTML, PostScript or PDF produced by some word processors for output purposes only.

The "Title Page" means, for a printed book, the title page itself, plus such following pages as are needed to hold, legibly, the material this License requires to appear in the title page. For works in formats which do not have any title page as such, "Title Page" means the text near the most prominent appearance of the work's title, preceding the beginning of the body of the text.

A section "Entitled XYZ" means a named subunit of the Document whose title either is precisely XYZ or contains XYZ in parentheses following text that translates XYZ in another language. (Here XYZ stands for a specific section name mentioned below, such as "Acknowledgements", "Dedications", "Endorsements", or "History".) To "Preserve the Title" of such a section when you modify the Document means that it remains a section "Entitled XYZ" according to this definition.

The Document may include Warranty Disclaimers next to the notice which states that this License applies to the Document. These Warranty Disclaimers are considered to be included by reference in this License, but only as regards disclaiming warranties: any other implication that these Warranty Disclaimers may have is void and has no effect on the meaning of this License.

2. VERBATIM COPYING

You may copy and distribute the Document in any medium, either commercially or noncommercially, provided that this License, the copyright notices, and the license notice saying this License applies to the Document are reproduced in all copies, and that you add no other conditions whatsoever to those of this License. You may not use technical measures to obstruct or control the reading or further copying of the copies you make or distribute. However, you may accept compensation in exchange for copies. If you distribute a large enough number of copies you must also follow the conditions in section 3.

You may also lend copies, under the same conditions stated above, and you may publicly display copies.

3. COPYING IN QUANTITY

If you publish printed copies (or copies in media that commonly have printed covers) of the Document, numbering more than 100, and the Document's license notice requires Cover Texts, you must enclose the copies in covers that carry, clearly and legibly, all these Cover Texts: Front-Cover Texts on the front cover, and Back-Cover Texts on the back cover. Both covers must also clearly and legibly identify you as the publisher of these copies. The front cover must present the full title with all words of the title equally prominent and visible. You may add other material on the covers in addition. Copying with changes limited to the covers, as long as they preserve the title of the Document and satisfy these conditions, can be treated as verbatim copying in other respects.

If the required texts for either cover are too voluminous to fit legibly, you should put the first ones listed (as many as fit reasonably) on the actual cover, and continue the rest onto adjacent pages.

If you publish or distribute Opaque copies of the Document numbering more than 100, you must either include a machine-readable Transparent copy along with each Opaque copy, or state in or with each Opaque copy a computer-network location from which the general network-using public has access to download using public-standard network protocols a complete Transparent copy of the Document, free of added material. If you use the latter option, you must take reasonably prudent steps, when you begin distribution of Opaque copies in quantity, to ensure that this Transparent copy will remain thus accessible at the stated location until at least one year after the last time you distribute an Opaque copy (directly or through your agents or retailers) of that edition to the public.

It is requested, but not required, that you contact the authors of the Document well before redistributing any large number of copies, to give them a chance to provide you with an updated version of the Document.

4. MODIFICATIONS

You may copy and distribute a Modified Version of the Document under the conditions of sections 2 and 3 above, provided that you release the Modified Version under precisely this License, with the Modified Version filling the role of the Document, thus licensing distribution and modification of the Modified Version to whoever possesses a copy of it. In addition, you must do these things in the Modified Version:

- A. Use in the Title Page (and on the covers, if any) a title distinct from that of the Document, and from those of previous versions (which should, if there were any, be listed in the History section of the Document). You may use the same title as a previous version if the original publisher of that version gives permission.
- B. List on the Title Page, as authors, one or more persons or entities responsible for authorship of the modifications in the Modified Version, together with at least five of the principal authors of the Document (all of its principal authors, if it has fewer than five), unless they release you from this requirement.
- C. State on the Title page the name of the publisher of the Modified Version, as the publisher.
- D. Preserve all the copyright notices of the Document.
- E. Add an appropriate copyright notice for your modifications adjacent to the other copyright notices.
- F. Include, immediately after the copyright notices, a license notice giving the public permission to use the Modified Version under the terms of this License, in the form shown in the Addendum below.
- G. Preserve in that license notice the full lists of Invariant Sections and required Cover Texts given in the Document's license notice.
- H. Include an unaltered copy of this License.
- I. Preserve the section Entitled "History", Preserve its Title, and add to it an item stating at least the title, year, new authors, and publisher of the Modified Version as given on the Title Page. If there is no section Entitled "History" in the Document, create one stating the title, year, authors, and publisher of the Document as given on its Title Page, then add an item describing the Modified Version as stated in the previous sentence.
- J. Preserve the network location, if any, given in the Document for public access to a Transparent copy of the Document, and likewise the network locations given in the Document for previous versions it was based on. These may be placed in the "History" section. You may omit a network location for a work that was published at least four years before the Document itself, or if the original publisher of the version it refers to gives permission.
- K. For any section Entitled "Acknowledgements" or "Dedications", Preserve the Title of the section, and preserve in the section all the substance and tone of each of the contributor acknowledgements and/or dedications given therein.
- L. Preserve all the Invariant Sections of the Document, unaltered in their text and in their titles. Section numbers or the equivalent are not considered part of the section titles.
- M. Delete any section Entitled "Endorsements". Such a section may not be included in the Modified Version.
- N. Do not retitle any existing section to be Entitled "Endorsements" or to conflict in title with any Invariant Section.

O. Preserve any Warranty Disclaimers.

If the Modified Version includes new front-matter sections or appendices that qualify as Secondary Sections and contain no material copied from the Document, you may at your option designate some or all of these sections as invariant. To do this, add their titles to the list of Invariant Sections in the Modified Version's license notice. These titles must be distinct from any other section titles.

You may add a section Entitled "Endorsements", provided it contains nothing but endorsements of your Modified Version by various parties--for example, statements of peer review or that the text has been approved by an organization as the authoritative definition of a standard.

You may add a passage of up to five words as a Front-Cover Text, and a passage of up to 25 words as a Back-Cover Text, to the end of the list of Cover Texts in the Modified Version. Only one passage of Front-Cover Text and one of Back-Cover Text may be added by (or through arrangements made by) any one entity. If the Document already includes a cover text for the same cover, previously added by you or by arrangement made by the same entity you are acting on behalf of, you may not add another; but you may replace the old one, on explicit permission from the previous publisher that added the old one.

The author(s) and publisher(s) of the Document do not by this License give permission to use their names for publicity for or to assert or imply endorsement of any Modified Version.

5. COMBINING DOCUMENTS

You may combine the Document with other documents released under this License, under the terms defined in section 4 above for modified versions, provided that you include in the combination all of the Invariant Sections of all of the original documents, unmodified, and list them all as Invariant Sections of your combined work in its license notice, and that you preserve all their Warranty Disclaimers.

The combined work need only contain one copy of this License, and multiple identical Invariant Sections may be replaced with a single copy. If there are multiple Invariant Sections with the same name but different contents, make the title of each such section unique by adding at the end of it, in parentheses, the name of the original author or publisher of that section if known, or else a unique number. Make the same adjustment to the section titles in the list of

Invariant Sections in the license notice of the combined work.

In the combination, you must combine any sections Entitled "History" in the various original documents, forming one section Entitled "History"; likewise combine any sections Entitled "Acknowledgements", and any sections Entitled "Dedications". You must delete all sections Entitled "Endorsements".

6. COLLECTIONS OF DOCUMENTS

You may make a collection consisting of the Document and other documents released under this License, and replace the individual copies of this License in the various documents with a single copy that is included in the collection, provided that you follow the rules of this License for verbatim copying of each of the documents in all other respects.

You may extract a single document from such a collection, and distribute it individually under this License, provided you insert a copy of this License into the extracted document, and follow this License in all other respects regarding verbatim copying of that document.

7. AGGREGATION WITH INDEPENDENT WORKS

A compilation of the Document or its derivatives with other separate and independent documents or works, in or on a volume of a storage or distribution medium, is called an "aggregate" if the copyright resulting from the compilation is not used to limit the legal rights of the compilation's users beyond what the individual works permit. When the Document is included in an aggregate, this License does not apply to the other works in the aggregate which are not themselves derivative works of the Document.

If the Cover Text requirement of section 3 is applicable to these copies of the Document, then if the Document is less than one half of the entire aggregate, the Document's Cover Texts may be placed on covers that bracket the Document within the aggregate, or the electronic equivalent of covers if the Document is in electronic form. Otherwise they must appear on printed covers that bracket the whole aggregate.

8. TRANSLATION

Translation is considered a kind of modification, so you may

distribute translations of the Document under the terms of section 4. Replacing Invariant Sections with translations requires special permission from their copyright holders, but you may include translations of some or all Invariant Sections in addition to the original versions of these Invariant Sections. You may include a translation of this License, and all the license notices in the Document, and any Warranty Disclaimers, provided that you also include the original English version of this License and the original versions of those notices and disclaimers. In case of a disagreement between the translation and the original version of this License or a notice or disclaimer, the original version will prevail.

If a section in the Document is Entitled "Acknowledgements", "Dedications", or "History", the requirement (section 4) to Preserve its Title (section 1) will typically require changing the actual title.

9. TERMINATION

You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Document except as expressly provided for under this License. Any other attempt to copy, modify, sublicense or distribute the Document is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

10. FUTURE REVISIONS OF THIS LICENSE

The Free Software Foundation may publish new, revised versions of the GNU Free Documentation License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns. See <http://www.gnu.org/copyleft/>.

Each version of the License is given a distinguishing version number. If the Document specifies that a particular numbered version of this License "or any later version" applies to it, you have the option of following the terms and conditions either of that specified version or of any later version that has been published (not as a draft) by the Free Software Foundation. If the Document does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published (not as a draft) by the Free Software Foundation.